

☎ 02.96.26.74.66

[mairie.stbarnabe@orange.fr](mailto:mairie.stbarnabe@orange.fr)

**Site internet :**

[www.saint-barnabe.fr](http://www.saint-barnabe.fr)



**N° 543**

**MARS 2023**



**St-Barnabé**

**VENDREDI 17 MARS  
à 18h30 à la Salle Sterenn  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

1 St-Barnabé parmi les St-Médard de France

**Suivie d'une soirée crêpes et galettes  
ouverte à tous**



# Le mot du Maire

**Chers Barnabéennes et Barnabéens,**

## **Le dispositif « MISSION ARGENT DE POCHE »**

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place le dispositif « argent de poche » pendant les vacances scolaires il y a un an.

Il est ouvert aux mineurs de 16/17 ans en contrepartie d'une indemnisation de 15€ par mission. C'est une 1<sup>ère</sup> expérience dans la vie active et durant cette première année, ils ont pu consacrer leur temps à l'entretien des bâtiments communaux et dernièrement au rangement des archives à la mairie.

## **F.N.A.C.A.**

Le 19 Mars, les comités locaux de la F.N.A.C.A. du canton de La Chèze se rassembleront à Plumieux à 10h pour commémorer le 61<sup>ème</sup> anniversaire des accords d'Evian qui mirent un terme à la guerre d'Algérie. Après huit années d'une guerre douloureuse, les peuples Français et Algériens allaient chacun s'engager dans un nouvel avenir.

Auparavant, une cérémonie sera organisée en présence des Anciens Combattants à 9h15 au Monument aux Morts à Saint-Barnabé.

Pour rappel, le 19 Mars est une « journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. N'oublions pas que 30 000 militaires parmi lesquels une majorité de jeunes appelés du contingent sont « morts pour la France ».

## **Ecole Mathurin Boscher**

Nous avons eu confirmation d'une fermeture de classe au vu des effectifs prévus à la rentrée de septembre 2023. Une nouvelle organisation sera mise en place avec 2 classes.

Lors de l'annonce de cette décision, une délégation s'est déplacée à l'académie de Saint-Brieuc : Mme Jocelyne BOUTIER, 1<sup>ère</sup> Adjointe, Mme Fanny PHILIPPE, Adjointe aux affaires sociales, Mme Chantal GICQUEL représentante de la DDEN et Mme Maryline LOORIUS représentante des parents d'élèves. Je tenais à les remercier pour leur implication durant toutes ces semaines afin d'essayer d'éviter cette fermeture en vain...

## **Lien intergénérationnel**

Lors de la fête du carnaval à Saint-Barnabé, du lien intergénérationnel a été tissé. Le Club des Bruyères d'Arvor, l'école Mathurin Boscher et l'école Jeanne d'Arc se sont retrouvés pour un goûter. Je tenais à remercier cette initiative.

## **Rue Pierre Mendès France « la réalisation de l'année 2023 »**

Notre commune continue sa marche en avant et se modernise en intégrant les principes d'un urbanisme fonctionnel. L'aménagement de la rue Pierre Mendès France se concrétise.

En 2023, dès le mois d'avril, les travaux de la rue Pierre Mendès France vont accompagner votre quotidien. Elle sera au centre de nos préoccupations durant toute l'année. D'abord des travaux liés à son sous-sol pour la mise en conformité des canalisations des eaux pluviales (les eaux usées étant déjà réalisées) puis l'aménagement et la sécurisation de la rue par la suite.

***Votre Maire, Georges LE FRANC.***

# Vie communale

## ÉTAT CIVIL – FÉVRIER 2023

Naissances : Léo LATIMIER, «13, Bocaudrain», né le 18 Février 2023 à Noyal-Pontivy.  
Sacha ALNO, «3, rue Triskel», né le 23 Février 2023 à Noyal-Pontivy.

## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (Centre Aéré)

L'A.L.S.H. fonctionnera du 10 Juillet au 4 Août 2023.

En vue de l'ouverture de centre aéré, nous recrutons des animateurs BAFA et un stagiaire BAFA pour compléter l'équipe afin d'animer le centre de loisirs.

Priorité aux jeunes Barnabéens, il est demandé de déposer les C.V. et lettre de motivation à la Mairie

## OPÉRATION ARGENT DE POCHE POUR LES VACANCES DE FÉVRIER



4 jeunes se sont inscrits pour les vacances de février.  
Nino LE GUYADER, Tifenn RAULT, Mathis LE CORRE et Mathis SÉNÉCAL.

Ils ont pu ainsi participer à la vie communale par diverses tâches encadrées par le service technique, Andréa et Jocelyne.

## OPÉRATION ARGENT DE POCHE POUR LES VACANCES D'AVRIL

Ce dispositif donne la possibilité aux adolescents de 16 à 17 ans d'effectuer de petits travaux sur la commune. 3 jeunes seront recrutés du 17 au 21 Avril.

### ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

Permettre aux jeunes de découvrir le monde du travail et de gagner un peu d'argent.

Mission de 3h30 par jour pendant les vacances scolaires (avec 30 minutes de pause).

15 € par mission.

Inscription en mairie avec 1 contrat d'engagement. L'encadrement sera assuré par le personnel communal et/ou les élus.

## HORAIRE D'ÉTÉ

Dans la nuit du 25 Mars au 26 Mars 2023

N'oubliez pas **d'AVANCER** vos montres et pendules d'une heure : à 2h il sera 3h !



## RÉSULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Prélèvement du 11 Janvier 2023 à la Mairie.

Nitrates (en NO3) 28,3 mg/l. (Norme : 50 mg/l).

## HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30  
de 8h15 à 12h00 le samedi

## HORAIRES OUVERTURE AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi e 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00  
de 8h30 à 11h30 le samedi

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **MARS 2007** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

## DEMANDEURS D'EMPLOI

A la date du 1<sup>er</sup> Février 2023, ils étaient 64 (Hommes : 39 et Femmes : 25).

# Travaux

### ↳ Fresque à la Salle Omnisports

La fresque a été réalisée, pleine de couleur, elle anime le lieu.

Elle a été réalisée par M. Kévin BIDAULT de l'entreprise MESKAJ GRAPHISME.

La Salle Omnisports sera rénovée en 2024.



↳ Un radar pédagogique a été installé rue Jean Jaurès

# Vie scolaire

## MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – MARS 2023

Lundi 6 Mars	Mardi 7 Mars	Jeudi 9 Mars	Vendredi 10 Mars
<p>Œuf dur Macaronis Sauce tomate moza</p> <p>Yaourt aromatisé</p>	<p>Carottes râpées nature Emincé de volaille à la crème Frites au four</p> <p>Compote pomme fraise</p>	<p>Velouté de potiron Sauté de porc Sauce miel Haricots verts</p> <p>Gâteau mangue chocolat</p>	<p>Friand au fromage Poisson pané</p> <p>Poêlée de butternut et panais Fruit frais</p>
Lundi 13 Mars	Mardi 14 Mars	Jeudi 16 Mars	Vendredi 17 Mars
<p>Salade pâtes indiennes Nugget's de blé Ketchup Purée de potiron Liégeois vanille</p>	<p>Crêpe au fromage Rôti de porc au jus</p> <p>Haricots verts Fruit frais</p>	<p>Potage de légumes Tandoori de volaille</p> <p>Lentilles Moelleux poires et choc</p>	<p>Cake au cheddar Irish stew de boulettes d'agneau et carottes Frites au four Fruit frais</p>
Lundi 20 Mars	Mardi 21 Mars	Jeudi 23 Mars	Vendredi 24 Mars
<p>Céleri sauce cocktail Pâtes Napolitaines au jambon</p> <p>Fruit frais</p>	<p>Taboulé Beignets au calamar</p> <p>Ratatouille Compote de pommes</p>	<p>Carottes râpées Aiguillettes de poulet au thym et citron Légumes du tajine Cake orange</p>	<p>Radis beurre Dhal de lentilles</p> <p>Riz créole Flan nappé caramel</p>
Lundi 27 Mars	Mardi 28 Mars	Jeudi 30 Mars	Vendredi 31 Mars
<p>Pâté de campagne Paupiette de veau Sauce barbecue Petits pois carottes Dessert lacté vanille</p>	<p>Carottes râpées et maïs Pilons de poulet basquaise Frites au four Fruit frais</p>	<p>Pizza au fromage Gratin de pâtes sauce tomate, légumes au fromage Fruit frais</p>	<p>Macédoine mayonnaise Filet de poisson Flan de légumes Moelleux chocolat et fraise tagada</p>

## CARNAVAL DES ÉCOLES

Les enfants des 2 écoles se sont rassemblés pour un défilé déguisé la veille des vacances scolaires.  
Le Club des Bruyères d'Arvor les attendait ensuite pour leur offrir un goûter composé de crêpes et jus d'orange.

Bravo aux responsables d'écoles et au Club pour ce beau moment...



## GROUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER

Nous avons eu confirmation d'une fermeture de classe au vu des effectifs prévus à la rentrée de septembre 2023. Une nouvelle organisation sera mise en place avec 2 classes.

Lors de l'annonce de cette décision, une délégation s'est déplacée à l'académie de Saint-Brieuc : Mme Jocelyne BOUTIER, 1ère Adjointe, Mme Fanny PHILIPPE, Adjointe aux affaires sociales, Mme Chantal GICQUEL représentante de la DDEN et Mme Maryline LOORUIS représentante des parents d'élèves.



Nous n'avons malheureusement pas eu gain de cause. 44 classes sont supprimées dans les Côtes d'Armor. Peu de mobilisation au niveau des parents qui n'ont, semble t-il, pas réalisé l'importance de cette mobilisation.

### Nous avons reçu un courrier reçu de l'académie de rennes extrait :

«En cas de variation significative des effectifs inscrits cet été par rapport au prévisionnel, hors élèves de moins de 3 ans, un nouvel examen de la situation resterait possible ».

Nous passerons au prochain Conseil Municipal une motion de soutien pour l'annulation de cette décision.

Les élèves de la classe de CP, CE sont ravis d'avoir reçu une réponse à leur carte de vœux par les membres du club Bruyères d'Arvor.

## ÉCOLE JEANNE D'ARC

ÉCOLES  
**PORTES  
OUVERTES**  
**24 MARS**  
17H > 19H  
**25 MARS**  
9H30 > 12H30

ENSEIGNEMENT  
PRIVE  
CATHOLIQUE  
CÔTES D'ARMOR

eco22.jda.st-barnabe@e-c.bzh  
02 96 26 79 23

**Portes  
ouvertes**

ENSEIGNEMENT  
PRIVE  
CATHOLIQUE  
CÔTES D'ARMOR

École  
Jeanne d'Arc  
Saint-Barnabé

jeannedarcstbarnabe.fr



Vous souhaitez inscrire  
votre enfant ou  
obtenir des renseignements ?  
Contactez l'école pour prendre  
rendez-vous.

L'équipe pédagogique vous  
accueillera pour faire  
connaissance et visiter l'école.

École  
Jeanne d'Arc  
Saint-Barnabé

3 rue Jeanne d'Arc  
22600 Saint-Barnabé

[Formulaire inscription / contact](#)

02 96 26 79 23

[eco22.jda.st-barnabe@e-c.bzh](mailto:eco22.jda.st-barnabe@e-c.bzh)

[jeannedarcstbarnabe.fr](http://jeannedarcstbarnabe.fr)

[facebook.com/jda.stbarnabe](https://facebook.com/jda.stbarnabe)

## CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER 2023

En l'absence de Monsieur Le Maire, empêché pour raisons de santé, Madame Jocelyne BOUTIER, 1<sup>ère</sup> adjointe, préside la séance du Conseil Municipal.

### Étaient présents :

Mme Jocelyne BOUTIER - M. Michel JOUAN - Mme Fanny PHILIPPE - M. Thomas MAHÉO (Adjoints) – Mme Marie-Paule BUZULIER - M. Daniel HAMON - M. Patrick DONNIO - Mme Véronique LE GALLO - M. Franck JÉGLOT - Mme Christelle GAUTHIER - M. Samuel BRIAND - Mme Charlène RIBEIRO (Conseillers Municipaux).

### Absents excusés :

M. Georges LE FRANC, Maire donnant pouvoir à Mme Jocelyne BOUTIER

M. Michel BOISDRONT donnant pouvoir à M. Michel JOUAN

### Absente :

Mme Catherine GOOSSAERT

### Secrétaire de séance :

M. Franck JÉGLOT

Ouverture de la séance à 20 heures 35.

Le procès-verbal de la réunion du 20 Janvier 2023 est approuvé.

## POINT SUR LES INVESTISSEMENTS 2023

Madame Jocelyne BOUTIER 1<sup>ère</sup> adjointe, présidente de la séance du conseil municipal présente pour information les investissements à prévoir pour 2023 :

<b>21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	3 000 €	PC PORTABLE+ECRAN
2184	MOBILIER	30 000 €	SALLE CONSEIL+BUREAU MAIRE
2188	AUTRES IMMO CORPORELLES	10 000 €	PPMS ECOLE+DRAPEAUX+STORES+ILLUMINATIONS
TOTAL		43 000 €	
<b>23 IMMOBILISATION EN COURS</b>			
2313	CONSTRUCTION-Logements locatifs+autres bâtiments	20 000 €	
	ETUDE RENOVATION SALLE OMNISPORTS	30 000 €	
	PREAU ECOLE+TOITURE ST	70 000 €	
2315	TRAVAUX AMENAGEMENT VOIRIE		
	RUE MENDES France	480 000 €	
	EP MENDES France+RELAIS	100 000 €	
	VOIRIE LOTISSEMENT BOCAGE	60 000 €	
	PROGRAMME VOIRIE MARCHÉ BON DE COMMANDE	100 000 €	
	RENOVATION PONT TROHELLEUC	147 700 €	
TOTAL		1 007 700 €	
<b>LOTISSEMENTS</b>			
	Pré Ménil : Rue Jean Moulin/Travaux	75 000 €	
	L'Hermine : Rue du Plessix/MO	20 000 €	
TOTAL		95 000 €	
TOTAL INVESTISSEMENT 2023		1 145 700 €	



Le Conseil Municipal autorise Mme Jocelyne BOUTIER 1<sup>ère</sup> adjointe, présidente de la séance du conseil municipal à engager, liquider et mandater ces dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023, dans les limites suivantes :

Dépenses réelles d'investissement : 1 063 389.00 € + 6 577.87 € - 25 898.00 € = 1 044 068.87 €

- Montant des emprunts et dettes à déduire : 252 605.00 € + 6000.00 € = 258 605.00 €
- Montant des dépenses imprévues : 6 254.00 €
- Total pris en compte : 1 044 068.87 € - 258 605.00 € - 6 254.00 € = 779 209.87 €
- **Montant autorisé : 0.25 \* 779 209.87 = 194 802.47 €**

### SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS POUR 2023

Le Conseil Municipal fixe les subventions à accorder aux associations pour l'année 2023 pour un montant global à inscrire au budget primitif de 28 000 €.

ASSOCIATIONS CANTONALES OU PROXIMITE	2022	2023
PROTECTION CIVILE COTES D'ARMOR		120 €
ASSOCIATION CONTR'ATAX	120 €	120 €
SAINT-VINCENT DE PAUL	50 €	50 €
ALCOOL ASSISTANCE LA CROIX D'OR	50 €	50 €
ASSOC GROUPEMENT JEUNES DU LIE	200 €	100 €
RESTO DU COEUR	120 €	120 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	56 €	56 €
SOLIDARITE PAYSANS DE BRETAGNE (22)	46 €	46 €
PREVENTION ROUTIERE	46 €	46 €
ADMR MERDRIGNAC - LOUDEAC	415 €	415 €
MUTILES DU TRAVAIL (FNATH)	46 €	46 €
SOCIETE HIPPIQUE RURALE	46 €	46 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 215 €</b>
ASSOCIATIONS COMMUNALES	2022	2023
CYTOPATHIE A VIE	305 €	305 €
KER CREA	305 €	305 €
AERO-MODELE CLUB ARMORICAIN	305 €	305 €
FUTSAL CLUB BARNABEEN	1 000 €	1 000 €
VELO LOISIRS	305 €	305 €
AS. UN ST BARNABE PARMIS LES ST MEDARD	305 €	305 €
UNC/AFN	92 €	92 €
FNACA	92 €	92 €
SOCIETE DE CHASSE ST BARNABE	305 €	305 €
COMITE DES FETES ST BARNABE	305 €	305 €
COMITE DES FETES DE BLANLIN	305 €	305 €
ECHIQUIER BARNABEEN	460 €	460 €
LECTURE POUR TOUS	2 500 €	2 500 €
AS. SPORTIVE ST-BARNABE	2 000 €	2 000 €
CLUB DES BRUYERES D'ARVOR	488 €	488 €
TENNIS DE TABLE		305 €
FOYER DES JEUNES		305 €
<b>TOTAL</b>		<b>9 682 €</b>

OEUVRES SOCIALES-CE	2022	2023
Association communale des agents communaux 12 % de 13 795 €	1 725 €	1 655 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 655 €</b>
SCOLAIRES	2022	2023
FOURNITURES SCOLAIRES : Sera versée au vu du nombre d'enfants présents à la rentrée		
Ecole publique (57 € + 5 € x nbre enfants)	2 542 €	40*62€=2 480 €
Ecole privée (57€ + 5 € x nbre enfants)	2 976 €	55*62€=3 410 €
<b>TOTAL</b>		<b>5 890 €</b>
ACTIVITES EXTRA SCOLAIRES – PROJET PEDAGOGIQUE	2022	2023
Ecole publique	1 300 €	1 300 €
Ecole privée	1 300 €	1 300 €
<b>TOTAL</b>		<b>2 600 €</b>
ACTIVITES EXTRASCOLAIRES - GARDERIE ECOLE PRIVEE	2022	2023
Participation mensuelle sur 10 mois (frais de personnel)	4 X 1500 €	4 X 1500 €

#### SALLES COMMUNALES - TARIFS

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs suivants :

a) Location salles communales- tarif élus et personnel :

Le conseil fixe la tarification à 1 location 1 fois par an à hauteur de 50 % du tarif appliqué, puis plein tarif pour les autres demandes de location dans l'année.

b) Location salle Pascal Legay pour les repas à emporter pour les associations :

Les ventes organisées par les associations de repas à emporter auront lieu à Salle Pascal Legay au plein tarif de **30 €**.

c) Location salle omnisports :

Pour les demandes de réservation de créneaux effectuées par des associations extérieures à St Barnabé, un tarif de 7 €uros l'heure sera appliqué pour l'utilisation de la salle sans les vestiaires, et 10 €uros l'heure pour la salle avec les vestiaires.

#### BILAN DE L'A.L.S.H. 2022 ET ORGANISATION DE L'A.L.S.H. 2023

Après présentation du bilan de fonctionnement de l'A.L.S.H. 2022, le Conseil Municipal fixe les dates d'organisation pour 2023 de l'A.L.S.H., soit du lundi 10 juillet au vendredi 4 août 2023. Le centre de loisirs se déroulera à l'école Mathurin Boscher. En effet, suite à la visite de la CAF et de la PMI, les locaux de la salle Pascal LEGAY ne sont pas adaptés.

Le Conseil Municipal valide les tarifs 2023, harmonisés avec les tarifs de l'entente intercommunale des A.L.S.H. du CIAS de Loudéac Communauté :

QF au 01/01/23	< 550	551-700	701-900	901-1100	1101-1303	> 1304
Tarif – jour Avec repas	6,40 €	9,20 €	11,70 €	13,20 €	14,20€	15,20 €
Tarif préférentiel semaine	32 €	46 €	53,50 €	61 €	66 €	71 €
Tarif jour extérieur Sans convention	10,40 €	13,20 €	15,70 €	17,20 €	18,20 €	19,20 €
Tarif sem. extérieur Sans convention	52 €	66 €	73,50 €	81 €	86 €	91 €

☒☒ 3 jours minimum d'inscription par semaine

**Tarif Garderie** : 0,50 € la ½ heure (identique au tarif appliqué pendant la période scolaire).

-La rémunération du Directeur est basée sur : 10 heures/jour de centre aéré + 35 heures pour la préparation du centre. Une indemnité kilométrique pour frais de déplacement lui est versée pour ses déplacements liés au centre pendant les 4 semaines d'ALSH.

Le directeur et les moniteurs qui assurent la surveillance des enfants prennent leur repas au restaurant de l'accueil de loisirs.

-Rémunération de l'Animateur BAFA : 9 heures/jour de centre aéré.

**N.B.** : L'animateur (stagiaire ou non) fait en réalité 8,30 heures par jour + 1 heure de garderie si besoin.

-Rémunération de l'Animateur stagiaire : 4 heures/jour de centre aéré - recrutement pour 15 jours effectifs de centre.

- Intégration d'un forfait d'heures pour les nuits des animateurs lors du mini-camp ou des nuits trappeur : forfait de 3 heures/nuits
- Dédommagement de la Directrice pour l'utilisation de son téléphone portable avec un remboursement d'1 mois de son forfait téléphonique.

IB 385 - IM 353 (adjoint d'animation)

Soit 1 712,06 € brut mensuel au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (pour 35 h/sem) + Congés payés

	Prévisionnel pour 2023
Directeur	190 heures + 35 heures de préparation + CP
Moniteur BAFA	171 heures + 8 heures prépa (2 réunions de 2 h + installation du centre 4 h) + CP

Le Conseil Municipal autorise Madame Jocelyne BOUTIER 1<sup>ère</sup> adjointe, présidente de la séance du conseil municipal à recruter l'équipe d'animation nécessaire au bon déroulement du centre

## **CARTOGRAPHIE DE L'ADRESSE : DEVIS DE LA POSTE RELATIF A LA CERTIFICATION DES ADRESSES SUR LA COMMUNE VIA LA BASE ADRESSE LOCALE**

En France, l'adresse constitue un enjeu politique de la compétence des communes. L'existence d'adresses normalisées est indispensable pour :

- ♣ Accéder à la fibre ;
- ♣ Assurer l'accès au secours ;
- ♣ Faciliter la livraison des colis et des services.

Pour toutes ces raisons l'état fait de l'adresse une donnée de référence et crée la Base Adresse Nationale (BAN) en 2015.

✓ La loi 3DS officiellement promulguée en février 2022, apporte une nouvelle exigence sur cette compétence. Désormais, toutes les communes, quelle que soit leur taille, sont obligées de mettre à jour et publier leurs adresses en créant leur Base Adresses locales (BAL) afin d'alimenter la Base Adresse Nationale (BAN), accessible en open data. LA POSTE experte de la donnée adresse et organisme référencé par l'état, a toute légitimité pour accompagner les communes, conformément à la charte de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

### **Une adresse de qualité permet :**

- De véhiculer une image positive du territoire ;
- D'améliorer la visibilité extérieure ;
- De renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire ;
- D'être facteur de gains économiques, sociétaux et environnementaux.

Le Conseil Municipal valide la proposition de La Poste à hauteur de 4 926,84 € TTC pour cette prestation.

## **SALLE OMNISPORTS : CONVENTION AVEC LE S.D.E. D'ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI D'ÉTUDE POUR LE PROJET D'INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE EN TOITURE**

Le Conseil Municipal accepte les termes de la convention avec le SDE relatif à l'accompagnement et suivi d'étude pour le projet d'installation photovoltaïque en toiture et autorise le Maire ou son représentant à la signer.

## **SOUSCRIPTION D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE SUPPLÉMENTAIRE**

Le Conseil Municipal valide l'ouverture d'une ligne de trésorerie supplémentaire à hauteur de 100 000 € et autoriser le maire ou son représentant à signer le contrat avec le Crédit Agricole aux conditions suivantes :

- EURIBOR 3 mois moyenné + marge de 1.10 %
- Commission d'engagement : 0.25% du montant de la ligne (soit 250 euros payable en une fois à la signature du contrat)

**N.B.** : Index Euribor 3 mois moyenné du mois de janvier 2023 = +2,345 %, soit un taux de 3,445 %

## **DON DE MATÉRIEL**

Le Conseil Municipal autorise la commune à céder à titre gratuit à des associations œuvrant dans le domaine de la solidarité, qu'elle soit locale ou internationale, du matériel amorti dont elle n'a plus l'utilité. Pour information le samedi 25 février, une vente publique sera organisée de 9h à 12h au service technique : tables, bureaux, chaises provenant de l'école et divers mobiliers de bureau au profit du Barnabéthon.

## **Informations diverses**

- Book Hémisphère : une boîte recueille à la bibliothèque les objets culturels dont on ne veut plus où dont on n'a plus l'utilité pour leur donner une seconde vie. Les livres collectés les moins abîmés sont revendus à petit prix et les plus abîmés sont transformés.

- Ecole publique Mathurin Boscher :

-fermeture de classe actée définitivement pour la rentrée 2023

-installation du cirque Gervais Klising, du 27/02 au 03/03 sur le parking de la salle omnisports

- Travaux :

-Devis débroussaillage attribué à l'entreprise ROBIN de St-Vran pour l'année 2023.

-Devis mobilier mairie

- Fleurissement

-Inscription au label Villes et villages fleuris : réunion avec le Conseil Départemental pour la démarche d'accompagnement le 22/03 à 9h30.

✓ Réunions :

-Vendredi 3 mars à 20h : présentation par le Cabinet TECAM du programme des travaux qui seront réalisés sur la rue Pierre Mendès France

-Vendredi 10 mars à 20h : intervention de M. PLÉVIN - Prospective financière.

-Vendredi 24 mars à 20h : Conseil Municipal

# Vie associative & culturelle

## COMITÉ DES FÊTES DU BOURG

Salle comble pour l'évènement organisé par le Comité des Fêtes du bourg avec des chants marins des « Gardons de REDON ».



### Tournoi de pétanque à 14h – Esplanade Saint-Médard

comité  
des fêtes

# TOURNOI DE PÉTANQUE



**DIMANCHE 2 AVRIL  
SAINT BARNABE**

6 euros la doublette/inscription sur place  
buvette et galettes saucisses  
limité à 32 équipes

Ingrédient par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

## LECTURE POUR TOUS

### Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'association qui gère la bibliothèque aura lieu le  
**MERCREDI 15 MARS à 18h à la Salle des Lilas.**  
Présence souhaitée de tous les membres.

A partir du 10 Mars, des nouveautés de CD, DVD et livres pour la jeunesse et adultes seront à la disposition des lecteurs.

### Une convention a été signée avec Book Hémisphère.

C'est une entreprise d'Insertion sous statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif à but non lucratif. Cette association récolte les livres et divers produits culturels (cassettes, cd). Ils redonnent une seconde vie à vos livres (revente à bas prix ou recyclage). Une boîte est à disposition à la bibliothèque, vous pouvez déposer vos articles aux heures d'ouverture



### La bibliothèque est ouverte le :

**Le mercredi** de 10h à 12h même pendant les « petites » vacances scolaires et de 16h30 à 17h30  
**le vendredi** de 16h30 à 18h00  
**le samedi** de 10h à 12h.



Tél. : 02.96.26.73.29

## COMITÉ DES FÊTES DE BLANLIN

L'Assemblée Générale du comité des fêtes de Blanlin aura lieu le :

**DIMANCHE 5 MARS à 11h00 à la Salle des Lilas**

## U.N.C.

L'Assemblée Générale de l'Union Nationale des Anciens Combattants aura lieu le

**DIMANCHE 12 MARS à 10h30 à la Salle des Lilas**  
**Suivie d'un repas servi au Gwenestan.**

Comptant sur votre présence.

**Le Bureau : Michel BOISDRON, Michel JOUAN, Pierre HARNOIS**

## **CLUB BRUYÈRES D'ARVOR**

Nous venons de faire notre concours de belote et ce sont nos barnabéens qui prennent les premières places : Annick et Anne remportent le concours et Claudine et Robert en 2<sup>ème</sup> place.



Notre prochain loto aura lieu le 30 avril à partir de 14h à la salle Sterenn

Nous avons reçu les enfants des 2 écoles, c'était un très bon moment et ils sont repartis conquis par le goûter de crêpes.

Les prochains rendez-vous du club : 02, 16 et 30 mars.

Venez nous rejoindre pour passer un bon moment de 14h00 à 17h30 tous les 15 jours.

## **F.N.A.C.A.**

### Commémoration du 19 Mars

**DIMANCHE 19 MARS à 9h15 dépôt de gerbe au monument aux morts.**

**La population est invitée**

## **UN SAINT-BARNABÉ PARMIS LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE**

L'Assemblée Générale aura lieu le 17 mars 2023 à 18h30 à la salle Sterenn, suivie de notre traditionnelle soirée galettes et crêpes ouverte à tous avec une projection d'un film et photos de notre dernier rassemblement dans le Berry.

Il reste quelques places pour le prochain déplacement à Saint -Médard-des-Prés les 6 et 7 Mai 2023. Départ le 5 mai en début d'après-midi.

**Contact : Daniel POULAIN au 06.69.02.81.41**



# FUTSAL



## Vie du club

### Résultats

#### Equipe A :

Compétition	Semaine	Date	Heure	Jour	Domicile	Extérieur	Résultat
Championnat	5	03/02/2023	21h15	Vendredi	FC Barnabéen	Stade Briochin B	3 à 6
Championnat	7	16/02/2023	20h30	Jedi	Plessala US	FC Barnabéen	11 à 2

#### Equipe B :

Compétition	Semaine	Date	Heure	Jour	Domicile	Extérieur	Résultat
Championnat	7	17/02/2023	21h15	Vendredi	FC Barnabéen B	Méné FC	3 à 0
Championnat	9	27/02/2023	21h	Lundi	FC Briochin	FC Barnabéen B	7 à 5

#### Equipe U15 :

##### Coupe départementale U15 :

FC Barnabéen vs Stade Pleudihen : 2 à 1

FC Barnabéen vs AS Belles Isle en Terre : 7 à 0

FC Barnabéen vs St Brieuc Futsal : 0 à 2

##### Championnat départementale U15 :

FC Barnabéen vs CS Merdrignac : 1 à 5

### Calendrier

#### Equipe A :

Compétition	Semaine	Date	Heure	Jour	Domicile	Extérieur
Championnat	11	17/03/2023	21h15	Vendredi	FC Barnabéen	Loudéac Hermine
Championnat	12	21/03/2023	20h30	Mardi	Plélo AS	FC Barnabéen

#### Equipe B :

Compétition	Semaine	Date	Heure	Jour	Domicile	Extérieur
Championnat	11	14/03/2023	20h45	Mardi	Lanrodec Celtic	FC Barnabéen B
Championnat	12	21/03/2023	20h30	Mardi	Plélo AS B	FC Barnabéen B
Championnat	13	31/03/2023	19h45	Vendredi	FC Barnabéen B	Lanrodec Celtic B

# A.S.S.B.



## FOOT

#### Dimanche 5 Février

Allineuc JS 2 4-1 ASSB

#### Dimanche 19 Février

ASSB 0-4 Menée FC

#### Dimanche 12 Février

La Ferrière AS 3-1 ASSB

#### Dimanche 26 Février

Mur Poulancre FC 2 1-0 ASSB

#### Planning Mars

#### Dimanche 5 Mars

ASSB vs PLEMY AL 2

#### Dimanche 26 Mars

ASSB vs LA MOTTE AS 2

#### Dimanche 19 Mars

ESAP 2 vs ASSB

**Facebook : As Saint Barnabé**

**Instagram : Assbfootball**

# COMMUNIQUÉS LOUDEAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE

Contacts presse  
Service déchets  
02 96 66 40 10  
servicedechets@loudeac-communaute.bzh

## Alerte sur la qualité du tri sélectif

Nous constatons depuis plusieurs semaines, une dégradation du tri sélectif présenté à la collecte ce qui a entraîné de nombreux refus de collecte.

### Anomalies de collecte constatées

- › Présence de sacs « noirs » dans les conteneurs de tri sélectif ;
- › Présence de cartons ;
- › Autres déchets (essuie-tout, mouchoirs, couches, masques...);
- › Conteneurs débordants/sacs au sol.



Afin d'éviter des refus de collecte pour non-conformité des flux présentés, nous vous rappelons les règles suivantes :

- › Le tri sélectif doit être déposé en vrac dans les conteneurs « tri sélectif » (couverture jaune) ;
- › L'utilisation de sacs noirs pour le tri sélectif est interdite (les sacs noirs sont réservés aux dépôts des ordures ménagères et donc refusés par le centre de tri Generis de Ploufragan ;
- › Les cartons sont à déposer en déchetteries ;
- › Les déchets (essuie-tout, mouchoirs, couches, masques...) sont à déposer dans des sacs noirs fermés dans les conteneurs « ordures ménagères » (couverture marron) ;
- › Les ordures ménagères doivent être déposées en sacs noirs fermés dans les conteneurs ordures ménagères (couverture marron)
- › Le guide du tri et le guide de la collecte sont téléchargeables sur notre site internet [www.bretagnecentre.bzh](http://www.bretagnecentre.bzh)

Pour toutes informations  
Service déchets : 02 96 66 40 10 • [servicedechets@loudeac-communaute.bzh](mailto:servicedechets@loudeac-communaute.bzh)  
[www.bretagnecentre.bzh](http://www.bretagnecentre.bzh)

**Entrée libre**

# FORUMS MARS 2023

## Emploi • Formation

**MERDRIGNAC**  
VENDREDI 10 MARS  
16 h à 19 h 30

**LOUDEAC**  
SAMEDI 18 MARS  
9 h à 13 h

**ENTRETIENS  
RECRUTEMENTS  
CONSEILS**

**90 EXPOSANTS PRÉSENTS**  
entreprises,  
organismes de formation,  
partenaires de l'emploi

**NAVETTES**  
au départ de Combray, Quélicador,  
Le Mans et Merdrignac  
sur inscription au 07 64 38 94 59  
GRATUIT

**ALTERNANCE  
JOBS D'ÉTÉ**  
Stand « Argent de poche »  
pour les 16/18 ans

**MERDRIGNAC • Complexe sportif • 16 h - 19 h 30**  
**LOUDEAC • Salle de la Rocade • 9 h - 13 h**

**07 64 38 94 59**  
[n.berruyer@loudeac-communaute.bzh](mailto:n.berruyer@loudeac-communaute.bzh)  
[www.bretagnecentre.bzh](http://www.bretagnecentre.bzh)

# LOUDEAC COMMUNAUTÉ EST PARTENAIRE DE LA MUTUELLE JUST !

## Permanences sur rendez-vous :

- **Merdrignac** de 14h à 17h à l'Espace Sainte-Anne :  
Les lundis 20 mars, 5 juin et 3 juillet
- **Loudeac** de 9h à 12h et de 14h à 17h à France Service, 15 rue de Moncontour : Les mardis 21 mars, 11 avril, 2 mai, 6 juin et 4 juillet
- **Plouguenast-Langast** de 9h à 12h à la Mairie, 3 rue des Écoles :  
Les mercredis 22 mars, 12 avril, 3 mai, 7 juin et 5 juillet
- **Guerledan** de 14h à 17h à la Mairie, 2 rue Sainte-Suzanne :  
Les mercredis 22 mars, 12 avril, 3 mai, 7 juin et 5 juillet
- **Le Mené** de 9h à 12h et de 14h à 17h à la Mairie, La Croix de Jeanne Éven : Les jeudis 23 mars, 13 avril, 4 mai, 8 juin et 6 juillet

Prenez rendez-vous sur [just.fr](http://just.fr) ou contactez le

**0 809 546 000** Service gratuit + prix appel

Proche de vous depuis 1927

La Mutuelle Just est soumise aux dispositions du livre I du code de la Mutualité (L'ORFÈVRE) 100 0001 783 964 133 - 33, avenue de Verlain - CS 30229 - 53008 VILLENEUVES CEDEX  
Tél. : 0 809 546 000 - 10€ par an pour la vie publique

# Annonces commerciales

## LE GWENËSTAN

### Plats à emporter et sur place

Jeudi 9 Mars : Couscous

Jeudi 16 Mars : Choucroute traditionnelle

Jeudi 23 Mars : Blanquette de veau

Jeudi 30 Mars : Joue de porc au cidre

**Nous ouvrons exceptionnellement le restaurant SAMEDI 11 MARS à partir de 19h  
A l'ardoise façon brasserie.**

Nous avons eu de la demande, si cela fonctionne nous vous proposerons une autre date en avril.

Au plaisir de vous accueillir.

*Gwen et Stan*

Tél. : 02.96.67.15.83

Mail : [legwenestan.contact@gmail.com](mailto:legwenestan.contact@gmail.com)

## «L'ARGOAT»

Bar – Tabac – Presse – Grattage - Parions sport – Recharges téléphoniques – Timbres amendes - Abonnements xbox, RMC Sport – Netflix - Amigo - Point relais : Pick Up – Cartes grises.



### Ses Horaires

Lundi – Mardi – Mercredi : 7h45 à 20h

Jeudi : FERMETURE

Vendredi : 7h45 à 20h

Samedi & Dimanche : 8h30 à 20h



Tél. : 02.96.67.16.25

# Agenda

<b>05/03/2023</b>	A.G. Comité des Fêtes de Blanlin – 11h00 – Salle des Lilas
<b>12/03/2023</b>	A.G. – UNC/AFN – 10h30 – Salle des Lilas
<b>15/03/2023</b>	A.G. – Lecture Pour Tous – 18h00 – Salle des Lilas
<b>17/03/2023</b>	A.G. – 1 St-Barnabé parmi les St-Médard – 18h30 – Salle Sterenn suivie de la soirée crêpes & galettes ouverte à tous.
<b>20/03/2023</b>	Comité voirie – 9h30 – Rdv à la Mairie
<b>24/03/2023</b>	Conseil Municipal – 20h – Mairie
<b>25/03/2023</b>	A.G. – Comité des Fêtes du Bourg - 18h00 -Salle Sterenn
<b>27/03/2023</b>	Comité de l'Info – 20h30 – Mairie

Membres du Comité Info :

*M. Georges LE FRANC (Maire) – Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Thomas MAHÉO – Michel BOISDRON – Patrick DONNIO – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Samuel BRIAND (Élus).*

*Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO - MM. Guy MACÉ – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND (membres).*

+ Pliage : *Mmes Carole LE FRANC – Anne-Marie JOUAN – M. Robert FLÉHO*

